



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 88991

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le rapport de la Cour des Comptes relatif à la politique publique d'hébergement des personnes sans domicile. Ce dernier recommande d'améliorer la connaissance de la population des personnes sans domicile en actualisant de façon régulière et suffisamment fréquente les résultats des grandes enquêtes nationales conduites par l'INSEE. Pour se faire elle propose de réaliser des enquêtes annuelles dans les principales par les phénomènes de sans abris, de mutualiser les différents travaux menés sur la population sans domicile en améliorant l'exploitation des données existantes, d'utiliser dans le strict respect de gestion des différents services d'aide en veillant à l'harmonisation des différentes nomenclatures de façon à faciliter la consolidation des informations, et enfin de mettre en place comme le prévoit la circulaire relative aux SIAO au moins dans les quatre premières régions concernées (Ile de France, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes) des observatoires régionaux pour avoir une meilleure connaissance des spécificités de chaque territoire. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 88991

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 septembre 2015](#), page 7098

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)